

# **MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE**

*SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2018 – 19h00*

*TENUE À L'HÔTEL DE VILLE*

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. Ouverture de la séance**

1.1 Période de questions

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

### **3. Adoption des procès-verbaux**

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 janvier 2018.

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 23 janvier 2018 à 19h.

3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 23 janvier 2018 à 20h.

### **4. Rapport du maire et rapports des comités**

### **5. Finance et administration**

#### **5.1 Approbation des comptes à payer au 31 janvier 2018**

Le conseil municipal approuve le paiement des comptes énumérés sur la liste suggérée au 31 janvier 2018 au montant de \$275,764,72

#### **5.2 Utilisation des compensations 2017 du MTQ en vertu du PAERRL**

Le conseil municipal atteste que les compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif des routes locales ont été utilisées conformément aux objectifs du Programme.

#### **5.3 Dépôt des déclarations relatives à la liste des donateurs et au rapport de dépenses des candidats à l'élection générale du 5 novembre 2017.**

Le secrétaire-trésorier atteste que tous les candidats à l'élection générale du 5 novembre 2017 ont remis leur déclaration relative à la liste des donateurs et au rapport de dépenses des candidats. Le conseil prend acte du dépôt, par le secrétaire-trésorier, des dites déclarations relatives à la liste des donateurs et au rapport de dépenses des candidats à l'élection générale du 5 novembre 2017.

#### **5.4 Adoption du règlement sur l'éthique et la déontologie des élus municipaux**

Le conseil adopte le règlement numéro RA-301-01-2018 sur l'éthique et la déontologie des élus municipaux

#### **5.5 Nomination d'une élue) responsable des questions familiales**

Le conseil désigne la conseillère Natalia Czarnecka au poste de responsable des questions

familles/aînés pour un mandat de deux (2) ans débutant le 14 février 2018 et se terminant le 11 février 2020.

#### **5.6 Personnel temporaire pour le fonctionnement des bibliothèques**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

#### **5.7 Autorisation de paiement des factures de plus de 3 000,00\$**

Le conseil municipal autorise le paiement des factures suivantes :

- la facture numéro 166799 au montant de 3 152,96 \$ y incluant les taxes applicables, présentée par Compass Minerals pour l'achat de sel à glace en vrac;
- la facture numéro 166821 au montant de 3 266,94 \$ y incluant les taxes applicables, présentée par Compass Minerals pour l'achat de sel à glace en vrac;
- la facture numéro 218563 au montant de 4 207,59 \$ y incluant les taxes applicables, présentée par Grand Maison pour l'achat de diesel;
- la facture numéro 219076 au montant de 4 664,29 \$ y incluant les taxes applicables, présentée par Grand Maison pour l'achat de diesel;
- la facture numéro 308789 au montant de 6 188,53 \$ y incluant les taxes applicables, présentée par Les Machineries St-Jovite Inc. pour les réparations du véhicule de déneigement no. 26;
- la facture numéro 2017-000755 au montant de 13 574,96 \$ y incluant les taxes applicables, présentée par la MRC d'Argenteuil pour les travaux facultatifs de voirie effectués par le service de génie civil de la MRC au cours de l'année 2017;
- la facture numéro 622 au montant de 6 074,51 \$ y incluant les taxes applicables, présentée par Transport Heatlie pour l'achat de sable d'hiver;
- 

### **6. Travaux publics et Sécurité incendie**

#### **6.1 Autorisation de payer la facture de la réparation du système de freinage de la niveleuse**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

### **7. Urbanisme et développement du territoire**

#### **7.1 Dépôt du bilan annuel sur la qualité de l'eau potable 2017**

Le conseil municipal prend acte du dépôt par le secrétaire trésorier du bilan annuel sur la qualité de l'eau potable 2017 du réseau d'aqueduc du Secteur Calumet, qui fait partie des exigences décrites à l'article 53.3 du règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r.40).

#### **7.2 Adoption du règlement numéro RU-902-10-2017 aux fins de revoir les usages autorisés dans la zone AF-03**

Le conseil municipal adopte le règlement de zonage numéro RU-902-10-2017 modifiant le règlement de zonage RU-902-01-2015 aux fins de retirer de la zone AF-03 la classe d'usage Industrie d'extraction et d'exploitation (I3) comme usage autorisé.

#### **7.3 Adoption du règlement de zonage numéro RU-902-07-2-2017 aux fins d'inclure des dispositions concernant la location à court terme (résidence de tourisme)**

Le conseil municipal adopte le règlement de zonage numéro RU-902-07-2-2017 modifiant le règlement de zonage numéro RU-902-01-2015 aux fins d'inclure de nouveaux termes et définitions dans le chapitre concernant la terminologie, d'inclure des dispositions concernant la location à court terme.

**7.4 Dépôt du certificat de demande de participation à un référendum second projet de règlement RU-902-10-2017**

Le conseil municipal prend acte du dépôt par le secrétaire trésorier du certificat de demande de participation à un référendum concernant le second projet de règlement numéro RU-902-10-2017.

**7.5 Dépôt du certificat de demande de participation à un référendum second projet de règlement RU-902-07-2-2017**

Le conseil municipal prend acte du dépôt par le secrétaire trésorier du certificat de demande de participation à un référendum concernant le second projet de règlement numéro RU-902-07-2-2017.

**7.6 Adoption du projet de règlement numéro RU-902-11-2018 aux fins de soustraire l'abattage d'arbre non commercial à l'obtention d'un certificat d'autorisation pour les zones hors périmètres urbains**

Le conseil municipal adopte le projet de règlement de zonage numéro RU-902-11-2018 modifiant le règlement de zonage RU-902-01-2015 aux fins d'abroger l'obligation de demande certificat d'autorisation pour l'abattage des arbres

**8. Développement économique et communautaire**

**9. Santé et Bien-être**

**10. Loisirs et Culture**

**10.1 Demande d'aide financière de la part du Club de l'Âge d'Or du Canton de Grenville**

Le conseil municipal va octroyer un montant de \$2,500. au club de l'Âge d'Or du Canton de Grenville afin de combler les besoins exprimés auprès du conseil au cours des derniers mois.

**11. Affaires nouvelles**

**12. Certificat de crédits**

**13. Période de questions**

**14. Levée de la séance**